



La démocratie numérique au défi de la critique sociale en France

Clément Mabi

DANS **LE MOUVEMENT SOCIAL** 2019/3 n° 268 , PAGES 61 À 79

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 0027-2671

ISBN 9782348054839

DOI 10.3917/lms.268.0061

Date de mise en ligne : 16/01/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2019-3-page-61?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La démocratie numérique au défi de la critique sociale en France

par Clément MABI*

En 2018 et 2019, le mouvement des « gilets jaunes », puis le Grand débat national qui l'a suivi, ont une nouvelle fois mis en avant la capacité des technologies numériques à favoriser l'expression et l'engagement des citoyens dans l'espace public pour porter des revendications politiques. Ce n'est évidemment pas la première fois. Que ce soit lors des campagnes électorales récentes (référendum sur le Brexit, présidentielles américaines) ou des mouvements sociaux majeurs comme les « printemps arabes ¹ », les mouvements *Occupy*, ou, en France, la récente contestation de la loi Travail en 2016 ², observateurs et chercheurs s'accordent pour pointer le rôle de ces technologies pour créer des dynamiques dialogiques qui contribuent à transformer la place du citoyen en démocratie ³.

Né sur les ronds-points ⁴, le mouvement des gilets jaunes s'est également appuyé sur une forte dynamique fondée sur les réseaux sociaux numériques (RSN) qui ont permis aux citoyens de s'exprimer *directement* dans l'espace public, en dépassant le filtre des corps intermédiaires institués ⁵. De fait, les gilets jaunes ont réussi le tour de force de s'inviter dans l'espace public en portant un discours qui articulait des revendications de justice sociale, économique et politique, mêlées d'un discours antisystème de rejet des institutions. En partant de revendications sur le pouvoir d'achat des classes populaires, une critique de la démocratie représentative s'est progressivement développée, qui a permis de faire émerger la revendication d'un contrôle plus étroit des élus par le peuple à travers la mise en place de mécanismes comme le référendum d'initiative citoyenne (RIC). Comme l'a bien montré sur son blog l'historien et politiste Samuel Hayat, ce discours critique radical incarne une conception « citoyenniste » du politique qui revendique une participation directe

* Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université de technologie de Compiègne, laboratoire Costech (Connaissance organisation et systèmes techniques).

1. Voir sur ce point L. DAKHLI, « Une lecture de la révolution tunisienne », *Le Mouvement social*, n° 236, 2011, p. 89-103 ; R. LECOMTE, « Expression politique et activisme en ligne en contexte autoritaire. Une analyse du cas tunisien », *Réseaux*, n° 181, 2013, p. 51-86.

2. Voir R. BADOUARD, « #LoiTravail. Que peuvent les mobilisations en ligne ? », *The Conversation*, 23 mars 2016, <https://theconversation.com/loitravail-que-peuvent-les-mobilisations-en-ligne-56649>.

3. S. COLEMAN, « New Mediation and Direct Representation: Reconceptualizing Representation in the Digital Age », *New Media Society*, vol. 7, n° 2, 2005, p. 177-198 ; S. WÓJCIK, « Prendre au sérieux la démocratie électronique. De quelques enjeux et controverses sur la participation politique en ligne », in E. FOREY et C. GESLOT (dir.), *Internet, machines à voter et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 111-141 ; F. GRANJON, « Mouvements sociaux, espaces publics et usages d'Internet », *Pouvoirs*, n° 164, 2018, p. 31-47.

4. Voir R. CHALLIER, « Rencontres aux ronds-points. La mobilisation des gilets jaunes dans un bourg rural de Lorraine », *La Vie des idées*, 19 février 2019, <https://laviedesidees.fr/Rencontres-aux-ronds-points.html>.

5. Voir G. GOURGUES et M. QUIJOUX, « Syndicalisme et gilets jaunes », *La Vie des idées*, 19 décembre 2018, <http://www.laviedesidees.fr/Syndicalisme-et-gilets-jaunes.html> et le documentaire réalisé par Paloma Moritz pour Spicee : « Gilets jaunes : le défi démocratique », 19 décembre 2018, <https://www.spicee.com/fr/program-guest/gilets-jaunes-le-defi-democratique-1346>.

des citoyens sans médiation de représentants⁶. Le peuple est considéré dans son unité comme légitime pour prendre les décisions qui le concernent, sans autre forme d'expertise que son statut de citoyen. Sa volonté peut alors être recueillie par des mécanismes référendaires ou dans des assemblées tirées au sort, où des citoyens vont pouvoir délibérer⁷. Comme le rappelle également Samuel Hayat, ce rapport au politique s'appuie sur un rejet radical des formes partisanes et des idéologies. L'important est moins d'appartenir à un parti comme La France insoumise, Les Républicains ou le Rassemblement national que de partager certaines valeurs (comme la lutte contre l'oligarchie) et de contribuer à leur diffusion. Les perspectives ouvertes par ce mouvement sont nombreuses et encore largement imprévisibles dans leur capacité à permettre aux citoyens d'expérimenter de nouvelles facettes du jeu démocratique, au-delà de ses formes représentatives.

Dans cet article, je ferai le pari que le mouvement des gilets jaunes et le Grand débat national constituent un bon laboratoire pour analyser la capacité du numérique à équiper la critique sociale. Je tenterai de saisir les évolutions de l'expression critique des citoyens en contexte numérique en replaçant le mouvement dans une dynamique plus large, celle du développement d'une « démocratie numérique » en France, où l'influence des technologies numériques interroge le fonctionnement de notre démocratie et la place qu'y occupent les citoyens. Dans ce cadre, nous verrons que les nouvelles formes d'expression citoyenne permises par le numérique mettent en tension la démocratie, qu'elle soit représentative ou participative, avec une forme de démocratie du public, où l'opinion publique prétend installer une relation directe entre gouvernants et gouvernés. Qu'est-ce que ce poids renouvelé de l'opinion fait à l'expression de la critique sociale ? Les formes de participations plus institutionnelles peuvent-elles offrir un débouché politique à l'expression critique lorsque cette dernière trouve ses propres espaces de visibilité sur le Web ?

La genèse de la démocratie numérique

C'est à partir du tournant des années 2000 que le développement des technologies de l'information et de la communication numérique (TICN), et notamment d'Internet et du Web, a facilité une démocratisation de l'espace public en permettant à chacun « d'être son propre média » et de publier ses contenus en ligne. Les nouvelles pratiques communicationnelles qui découlent de cette innovation sont à l'origine du développement d'une « culture du numérique » qui met au cœur de nos activités en ligne des valeurs comme la participation, la collaboration, la transparence ou le bricolage⁸. Le sociologue Dominique Cardon a pointé un basculement du centre de gravité de la démocratie de nos institutions vers ce qu'il qualifie d'une « démocratie Internet⁹ », où Internet est présenté comme un espace d'expérimentation démocratique qui intègre dans le débat un public émancipé de

6. Voir S. HAYAT, « Les gilets jaunes et la question démocratique », 24 décembre 2018, <https://samuelhayat.wordpress.com/2018/12/24/les-gilets-jaunes-et-la-question-democratique>.

7. Voir sur ce point D. COURANT, « Les assemblées citoyennes en Irlande. Tirage au sort, référendum et constitution », *La Vie des idées*, 5 mars 2019, <http://www.laviedesidees.fr/Les-assemblees-citoyennes-en-Irlande.html>.

8. H. JENKINS, *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*, New York, New York University Press, 2006 ; D. CARDON, *Culture numérique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.

9. D. CARDON, *La démocratie Internet*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

nombreuses contraintes matérielles inhérentes à la prise de parole pour s'exprimer à sa convenance, sans attendre l'autorisation des autorités traditionnelles (politiques, journalistes...). Dans ce bouillonnement, l'autorité d'un argument se construit désormais moins par le statut du locuteur que dans sa capacité à convaincre la « communauté¹⁰ ». Les arguments qui circulent le plus largement sont ceux qui ont réussi à trouver « leurs publics » de manière horizontale, de groupe en groupe. Cette configuration sociotechnique spécifique, entre « bruit » et mobilisation, conduit à l'émergence d'une forme particulière de discours où les registres discursifs employés sont décloisonnés : en ligne, les internautes expriment en même temps leurs émotions, leurs points de vue et leurs analyses sur un sujet, alors que ces phases sont bien distinctes dans la presse traditionnelle¹¹. Les internautes vont avoir tendance à commenter un événement et à développer leur point de vue en détaillant ce qui le justifie dans le même post. Ce qui revient à commenter une manifestation des gilets jaunes en expliquant son soutien au mouvement, et en illustrant ce soutien par un exemple tiré de sa vie quotidienne. Cette dimension fortement subjective favorise la discussion entre les internautes et contribue à la coconstruction des points de vue au sein de communautés relativement homogènes, que Guillaume Carbou décrit sous le nom de « communautés cognitives¹² ». Les individus qui fréquentent les mêmes sites web ou les mêmes groupes sur les réseaux sociaux développent des grilles de lecture communes qui font converger leurs interprétations des événements et renouvellent les modalités de construction de l'opinion publique. Des travaux plus récents se sont intéressés à la manière dont les « affects » circulent en ligne et contribuent à la structuration de communautés hétérogènes et aux temporalités parfois fugaces¹³. Ce phénomène est l'actualisation d'un mécanisme relativement classique dans les études des médias, connu depuis les années 1940 : nous sélectionnons les informations pour structurer notre point de vue sur l'actualité en nous appuyant en priorité sur nos réseaux de proches, avant les sources médiatiques, aussi légitimes soient-elles a priori¹⁴.

Cette « démocratie Internet » s'est progressivement fait entendre dans l'espace public, révolutionnant notre culture du débat public¹⁵. L'un des premiers exemples marquants concerne la campagne sur le traité européen de 2005, qui a vu la victoire du non au référendum. Là où les médias traditionnels militaient pour le oui, les premières explorations du Web social réalisées à l'époque ont montré la capacité délibérative de la blogosphère qui a pu influencer la structuration de l'opinion

10. Wikipédia est un bon exemple de ce phénomène d'horizontalisation et de prédominance de l'argument sur toutes formes d'autorité liées au statut de celui qui s'exprime. Voir D. CARDON et J. LEVREL, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, n° 154, 2009, p. 51-89.

11. F. REBILLARD, « Présentation », *Réseaux*, n° 176, 2012, p. 9-25.

12. G. CARBOU, « Presse en ligne et communautés cognitives. Les sections commentaires d'Atlantico.fr et de l'Humanité.fr durant l'"affaire DSK" », *Réseaux*, n° 193, 2015, p. 193-223.

13. S. AHMED, *The Cultural Politics of Emotion*, New York, Routledge, 2004 ; V. JULLIARD et N. QUEMENER, « Garder les morts vivants : dispositifs, pratiques, hommages », *Réseaux*, n° 210, 2018, p. 9-20.

14. P. LAZARFELD, B. BERELSON et H. GAUDET, *The People's Choice. How the Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1948 [1944].

15. R. BADOUARD, *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*, Limoges, FYP Éditions, 2017.

publique en faveur du non¹⁶. Ce premier exemple illustre une des caractéristiques essentielles de ce nouvel espace public : face à son fonctionnement décentralisé et auto-organisé, les institutions ont, globalement, un temps de retard et tentent toujours de rattraper, plus ou moins maladroitement, l'opinion publique en ligne¹⁷. La campagne présidentielle française suivante, en 2007, est marquée par la tentative de la candidate Ségolène Royal d'investir ce nouvel espace avec sa plateforme ouverte aux sympathisants de Désirs d'avenir. L'essai n'est que partiellement concluant¹⁸, mais marque un tournant dans la manière de mener une campagne électorale. La dynamique est ensuite amplifiée par les deux campagnes américaines de Barack Obama et son usage stratégique des données numériques¹⁹. En France, la campagne présidentielle de 2012 révèle un nouveau tournant dans la professionnalisation de la web-politique. Le candidat socialiste, François Hollande, s'inspirant notamment de la méthode Obama, utilise le Web pour diffuser ses arguments et mobiliser les militants²⁰. Des recherches récentes ont par ailleurs montré la diversité des pratiques militantes en ligne pendant ces campagnes et la structuration de nouveaux réseaux partisans²¹.

Les mouvements sociaux et les contre-publics se sont, eux aussi, rapidement emparés de ces nouveaux espaces d'expression, qui permettent de s'affranchir en partie des contraintes des médias classiques pour proposer un discours contre-hégémonique. Dominique Cardon et Fabien Granjon ont ainsi pointé la capacité des technologies numériques à renouveler les dynamiques de « médiactivismes » à l'œuvre dans les réseaux militants²² en offrant de nouvelles opportunités pour diffuser de l'information et des argumentaires pour toucher l'opinion publique. Cet élargissement des répertoires d'action militants, accompagné d'un renouvellement de la critique des médias dominants, mobilise Internet et le Web comme un espace médiatique alternatif qui valorise l'expression d'expériences vécues et transforme la manière de problématiser les causes et de les rendre publiques. L'ouvrage récent de Fabien Granjon, avec Venetia Papa et Gökçe Tuncel, propose à cet égard un tour d'horizon assez complet des expériences de mobilisation contre-hégémoniques des technologies numériques et permet de saisir l'ampleur de ce renouvellement²³. Comme le montrent les auteurs, la capacité d'Internet à faire circuler des discours pluriels sur un même sujet contribue à mettre en mots les malaises sociaux et à susciter des mobilisations à grande échelle, qui viennent bousculer les logiques

16. G. FOUETILLOU, « Le web et le traité constitutionnel européen. Écologie d'une localité thématique compétitive », *Réseaux*, n° 144, 2007, p. 279-304.

17. L. MONNOYER-SMITH, « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, n° 1, 2011, p. 156-185.

18. G. BEAUVALLET, « Partie de campagne : militer en ligne au sein de "désirs d'avenir" », *Hermès. La Revue*, n° 47, 2007, p. 155-166.

19. A. THEVIOT, *Big data électoral. Dis-moi qui tu es, je te dirai pour qui voter*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019.

20. C. MABI et A. THEVIOT, « La rénovation par le web ? Dispositifs numériques et évolution du militantisme au PS », *Participations*, n° 8, 2014, p. 97-126.

21. F. GREFFET, S. WOJCIK et G. BLANCHARD, « S'engager dans la campagne présidentielle. Les formes multiples de la participation politique en ligne », *Politiques de communication*, n° 3, 2014, p. 25-58.

22. D. CARDON et F. GRANJON, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013 [2010].

23. F. GRANJON, avec la collaboration de V. PAPA et G. TUNCEL, *Mobilisations numériques. Politiques du conflit et technologies médiatiques*, Paris, Presses des Mines, 2017.

traditionnelles du conflit social. Ainsi, certains mouvements sociaux, comme les *Occupy* ou les Indignés, ont su tirer profit de la capacité des technologies numériques pour rendre possibles des interactions entre individus engagés et le déploiement de formes de visibilité qui n'étaient pas nécessairement à l'œuvre auparavant²⁴. Stefania Milan parle de *cloud protesting* pour rappeler l'épaisseur algorithmique de l'action collective, qui se voit reconfigurée en suivant une « politique de visibilité » propre à ces espaces de mobilisation²⁵. Son travail empirique montre combien les usages des technologies numériques, leurs imaginaires et leurs représentations (réunis au sein du concept de *cloud*) ont contribué à façonner les discours produits sur des mouvements sociaux récents (à l'image – une nouvelle fois – des « printemps arabes »), leurs organisations et la manière dont leurs membres se sont perçus entre eux.

Les institutions représentatives et les formes de démocratie participative institutionnelle ont également été mises à l'épreuve de la « démocratie Internet ». La première stratégie a été de venir équiper des démarches présentes pour enrichir le fonctionnement de la démocratie dialogique²⁶. Les institutions ont ainsi développé des forums participatifs pour tenter de dépasser un certain nombre de barrières traditionnelles de l'engagement citoyen en favorisant la créativité des participants et la diversification des profils participants. C'est par exemple le cas des débats publics sur les projets d'aménagement du territoire portés par la Commission nationale du débat public (CNDP) qui vont progressivement développer des sites participatifs pour contribuer à enrichir les échanges. Une fois de plus, les effets sont globalement mitigés et les recherches ont bien montré que le prix de l'inclusion des citoyens pouvait parfois être un contournement de la critique sociale²⁷.

Plus récemment, le mouvement des *civic tech* pour des « technologies à visées citoyennes » a donné un nouvel essor à la démocratie numérique²⁸. Les applications mobiles et les plateformes en ligne se multiplient, souvent portées par des entreprises. Le pari de ces acteurs est qu'il est possible d'utiliser les technologies numériques et la force du nombre de la « démocratie Internet » pour remettre le citoyen au cœur du fonctionnement de la démocratie institutionnelle et dépasser ses blocages traditionnels. Certaines expériences, comme la consultation organisée pour la préparation de la loi Pour une République numérique en 2015, ont connu

24. A. CHADWICK, « Recent Shifts in the Relationship Between the Internet and Democratic Engagement in Britain and the United States: Granularity, Informational Exuberance, and Political Learning », in E. ANDUIZA, M. J. JENSEN et L. JORBA (dir.), *Digital Media and Political Engagement Worldwide. A Comparative Study*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 39-55.

25. S. MILAN, *Social Movements and Their Technologies: Wiring Social Change*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013.

26. N. BENVENU et M. BRUGIDOU, « Prendre la parole sur Internet : des dispositifs sociotechniques aux grammaires de la discussion », *Réseaux*, n° 150, 2008, p. 51-82 ; L. MONNOYER-SMITH, « Être créatif sous la contrainte. Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI », *Politix*, n° 75, 2006, p. 75-101 ; C. MABI, « Le débat public à l'épreuve du numérique. Entre espoirs d'inclusion et contournements de la critique sociale », thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de technologie de Compiègne, 2014.

27. C. MABI, « Comment se construit (ou non) le "concernement" des publics de la démocratie technique ? Analyse communicationnelle des débats publics CNDP », *Canadian Journal of Communication*, vol. 39, n° 4, 2014, p. 627-638.

28. ID., « Citoyen hackeur. Enjeux politiques des *civic tech* », *La Vie des idées*, 2 mai 2017, <http://www.laviedesidees.fr/Citoyen-hackeur.html>.

un certain succès auprès des décideurs et des médias, même si leur capacité transformatrice reste à évaluer²⁹.

Entre « démocratie Internet » et démocratie d'opinion

Fortement ancré dans le quotidien des citoyens, le mouvement des gilets jaunes s'est évidemment appuyé sur cette « démocratie Internet » pour se déployer. Le mouvement a su s'approprier les règles de visibilité en ligne de l'espace public numérique pour monter en intensité et donner à voir le reflet d'une opinion en colère, dont la radicalité nourrit des échanges très fournis. Si les boucles de discussion collective que proposent des outils comme Discord, Telegram ou Whatsapp sont largement utilisées pour diffuser l'information et coordonner les mobilisations décentralisées, Facebook a joué un rôle décisif dans la visibilité du mouvement. Dès le 10 octobre 2018, l'événement Facebook créé par Éric Drouet, un chauffeur routier de Melun, pour protester contre la hausse des taxes sur les carburants cristallise la colère. La semaine suivante, c'est une vidéo de quatre minutes, publiée par l'hypothérapeute Jacqueline Mouraud pour dénoncer la « chasse » aux automobilistes, qui devient virale avec six millions de vues et diffuse le sentiment de colère dans la société française. Une pétition sur la plateforme Change.org, lancée par Priscillia Ludosky³⁰, micro-entrepreneuse de 33 ans, connaît également un succès important et se voit relayée sur de nombreuses pages Facebook, dont celle d'Éric Drouet, ce qui contribue à attirer l'attention des médias traditionnels, notamment *Le Parisien*³¹. Rapidement, les signataires passent de 10 000 à 225 000, offrant au mouvement une couverture nationale. En quelques semaines, et jusqu'à la manifestation du 17 novembre, ce sont des centaines de groupes Facebook qui se créent. Les noms sont évocateurs : « Les automobilistes de Normandie en colère », « Blocage 17 novembre Toulouse », « Gilets jaunes Montpellier »... Caisse de résonance de l'opinion, les RSN donnent à voir la montée de la défiance citoyenne et permettent de présager de son intensité. Bientôt, la page « Le compteur officiel des gilets jaunes » rassemble plus de deux millions de personnes déterminées à se faire entendre. On retrouve ici le phénomène identifié par Martin Gurri³², qui montre comment le développement des RSN contribue à la fois à l'affaiblissement des autorités traditionnelles et à l'agrégation des colères populaires. Pour le sociologue américain, les citoyens chercheraient de moins en moins à s'informer auprès des experts et préféreraient accorder du crédit à ceux qui font écho à leur colère, qui en sort renforcée. Ainsi, le sujet des taxes sur le carburant s'est progressivement élargi à l'ensemble des taxes et des contraintes réglementaires. Cet élargissement thématique a favorisé la diffusion de fausses nouvelles³³, comme celles sur l'annonce de l'abandon de leurs véhicules par près d'un

29. V. LAURENT, R. BADOUARD, C. MABI, C. MÉADEL et G. SIRE, « Les outils numériques gouvernementaux au service de la loi : le design de la plateforme République numérique », *Terminal*, n° 122, 2018, <http://journals.openedition.org/terminal/2071>.

30. Voir <https://www.change.org/p/pour-une-baisse-des-prix-%C3%A0-la-pompe-essence-diesel>.

31. F. LÉO, « Sa pétition contre la hausse des carburants fait le plein », *Le Parisien*, 21 octobre 2018, <http://www.leparisien.fr/economie/consommation/sa-petition-contre-la-hausse-des-carburants-fait-le-plein-21-10-2018-7924635.php>.

32. M. GURRI, *The Revolt of the Public and the Crisis of Authority in the New Millennium*, New York, Stripe Press, 2018.

33. C. ALLOING et N. VANDERBIEST, « La fabrique des rumeurs numériques. Comment la fausse information circule sur Twitter ? », *Le Temps des médias*, n° 30, 2018, p. 105-123.

million d'automobilistes allemands³⁴ ou sur l'annonce d'une possible répression policière du mouvement qui aurait été validée par une lettre signée par Emmanuel Macron³⁵, a augmenté l'émotion et la tension autour de la mobilisation et contribué à stimuler la colère des gilets jaunes.

Dans ces espaces, la discussion est intense et des milliers de messages sont échangés. Progressivement, des figures charismatiques et rompues à la dialectique émergent. Éric Drouet, Priscillia Ludosky et Maxime Nicolle alias « Fly Rider », modérateurs des groupes les plus populaires, jouent un rôle décisif dans les échanges et s'imposent comme des corps intermédiaires d'un nouveau genre. Ancrée dans un mélange de « démocratie Internet » et de démocratie d'opinion, leur légitimité n'est pas donnée a priori, mais se construit en permanence³⁶, à travers une série d'épreuves médiées par les échanges vidéo des *Facebook live*. Parmi ces épreuves, on peut citer celle de la capacité d'identification et d'incarnation. Dans les échanges, ces figures émergentes du mouvement sont amenées à prouver à de nombreuses reprises leur proximité sociologique avec ceux qu'ils représentent. Ces leaders informels sont également mis au défi de montrer leur capacité à fédérer, à rassembler largement pour porter des revendications coélaborées en ligne. Le contact avec les internautes est quotidien et impose une transparence radicale, comme lorsque Éric Drouet retransmet sur son compte personnel, en caméra cachée, sa rencontre avec le ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy et ses deux secrétaires d'État. Ces échanges directs, caractéristiques des mondes numériques, ont produit une discussion très riche. Comme le montre une étude lexicométrique réalisée sur un important corpus³⁷, les RSN sont rapidement devenus pour les gilets jaunes un espace de revendications citoyennes, où les concepts de démocratie représentative et directe sont à l'apremment discutés. La demande d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC) s'est imposée dans les échanges et l'émotion populaire contribue à structurer un véritable mouvement social. Pourtant, dans ces espaces de discussion relativement clos, la violence des propos reste importante. Dans un article récent, Romain Badouard est revenu sur ce qu'il qualifie de « brutalisation du débat public³⁸ », pour désigner une forme d'accoutumance – voire de valorisation – de nos sociétés à l'échange violent et direct, qui assure visibilité et renommée dans les espaces numériques. Les discussions les plus populaires sont également les plus violentes et de nombreux animateurs de

34. M. COUSIN, « Une manifestation d'automobilistes allemands contre les prix du carburant ? L'intox continue d'être partagée », *20 Minutes*, 24 octobre 2018, <https://www.20minutes.fr/monde/2359751-20181024-video-manifestation-automobilistes-allemands-contre-prix-carburant-intox-continue-etre-partagee>.

35. C. MATHIOT, « 17 novembre : Non, Macron n'a pas demandé dans un courrier "l'usage de la force" contre les "agitateurs" », *Libération*, 4 novembre 2018, https://www.liberation.fr/checknews/2018/11/04/17-novembre-non-macron-n-a-pas-demande-dans-un-courrier-l-usage-de-la-force-contre-les-agitateurs_1689809.

36. Sur les relations entre leadership et démocratie représentative, voir J. TALPIN, « La représentation comme performance. Le travail d'incarnation des classes populaires au sein de deux organisations communautaires à Los Angeles, USA », *Revue française de science politique*, n° 66, 2016, p. 91-115.

37. Un collectif de chercheuses et chercheurs, B. SEBBAH, N. SOUILLARD, L. THIONG-KAY et N. SMYRNAIOS, a produit une étude du traitement médiatique des gilets jaunes et des contenus exprimés sur les RSN : « Les Gilets jaunes, des cadrages médiatiques aux paroles citoyennes », 26 novembre 2018, <https://www.lerass.com/wp-content/uploads/2018/01/Rapport-Gilets-Jaunes-1.pdf>.

38. R. BADOUARD, « Internet et la brutalisation du débat public », *La Vie des idées*, 6 novembre 2018, <http://www.laviedesidees.fr/Internet-et-la-brutalisation-du-debat-public.html>.

groupes de discussion jettent l'éponge et se retirent de l'espace public³⁹. De fait, l'idéal habermassien de la délibération – souvent associé à l'espace public numérique – qui valorise une discussion respectant des principes (transparence, argumentation et équivalence entre les points de vue) autour d'un idéal inclusif d'intelligence collective⁴⁰, est loin d'être atteint. Les échanges sur les réseaux sociaux s'inscrivent dans un nouveau régime d'opinion, affranchi des procédures et des échantillonnages traditionnels qui construisent la légitimité des propos⁴¹ pour valoriser l'intensité des discussions et l'appel aux sentiments des foules. Les technologies numériques et les communautés qu'elles fédèrent peuvent-elles produire autre chose qu'un débat direct, bouillonnant, souvent agressif, où prime l'opinion du plus grand nombre ? Est-il possible de mobiliser les technologies numériques pour améliorer la « qualité » démocratique des échanges ? Quelles conséquences cet ancrage dans les échanges radicaux de l'Internet peut-il avoir sur les débouchés politiques du mouvement des gilets jaunes ?

La tentation de « l'intelligence collective » et de la participation en ligne

La communauté des *civic tech* est rapidement interpellée par ce mouvement citoyen qui articule mobilisation en ligne et hors-ligne. Dans leurs discours, ces acteurs militent – comme les gilets jaunes – pour une mobilisation citoyenne visant à transformer la démocratie institutionnelle et à dépasser les blocages qui empêchent les citoyens d'accéder directement à la décision⁴². N'est-ce pas une occasion inattendue de mettre leurs outils au service d'une cause qui prend chaque jour plus d'ampleur ? Plusieurs acteurs de la communauté vont ainsi entrer en contact avec des groupes de gilets jaunes pour proposer leurs solutions et tenter de prouver que les technologies numériques permettent de dépasser la violence grâce à un échange collectif organisé. Cependant, malgré l'apparente convergence des objectifs, l'usage des *civic tech* dans le mouvement social ne s'avère pas si évident. Comment accompagner la construction de la parole collective sans devenir prescripteur du débat public et faire retomber l'émotion de départ ? Ne risque-t-on pas d'imposer des solutions technologiques à un mouvement qui puise sa force et sa radicalité dans le bouillonnement des échanges ? À partir de novembre 2018, les initiatives portées par des membres de la communauté *civic tech* se multiplient. La start-up Fluicity s'est associée à l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et a contribué à l'opération « Mairie ouverte » en mettant à la disposition de tous sa plateforme pour créer un pendant numérique aux cahiers de doléances diffusés dans les mairies : « À l'heure de l'accès à Internet pour tous, il est possible de soutenir les dispositifs traditionnels comme les permanences d'élus ou les conseils de quartier, et de les faire évoluer grâce aux "Civic Tech"⁴³. » 1 678 idées citoyennes ont été récoltées et ont suscité plus de

39. Voir sur ce point C. VAILLANT, « Attaqués sur Facebook, ces gilets jaunes décident de jeter l'éponge », *Huffingtonpost*, 17 janvier 2019, https://www.huffingtonpost.fr/2019/01/17/attaques-sur-facebook-ces-gilets-jaunes-decident-de-jeter-leponge_a_23645537.

40. Pour une discussion des théories de l'espace public, voir E. NEVEU et B. FRANÇOIS (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

41. M. BRUGIDOU, *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'opinion publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

42. C. MABI, « Citoyen hackeur. Enjeux politiques des *civic tech* », art. cité.

43. Voir <https://get.flui.city/2018/12/debat-national-la-civictech-a-laide-des-maires-de-france>.

17 000 échanges. De son côté, la start-up Cap Collectif a mis son outil de débat au service d'un groupe de gilets jaunes de la Réunion⁴⁴ pour susciter de l'intelligence collective et faire émerger des revendications partagées. Plus de 4 000 personnes ont produit 2 000 contributions, ayant suscité près de 5 000 votes – la proposition la plus populaire sur la moralisation de la vie politique et la baisse du salaire des élus ayant été approuvée par 850 personnes. Confirmant l'hétérogénéité du mouvement, les revendications sont à la fois d'ordre institutionnel (référendum d'initiative citoyenne, suppression de la V^e République, contrôle des élus...) et ancrées dans la vie quotidienne (amélioration des transports en commun, baisse du prix des carburants, augmentation des retraites...). À partir du 16 janvier 2019, la start-up de consultation de l'opinion Make.org lance une opération de communication pour récolter les propositions des Français sur différents thèmes. 146 000 participants ont exprimé 8 500 propositions qui ont fait l'objet de 740 000 votes⁴⁵. La start-up Politizr a également lancé une consultation où 3 800 sujets de discussion ont été ouverts, 1 900 réponses postées et 3 000 commentaires proposés. L'association Entendre la France⁴⁶ a utilisé un *chatbox* dans l'application Facebook Messenger pour recueillir 16 000 contributions. Il s'agissait d'utiliser l'outil populaire de messagerie instantanée de Facebook, couplé à un robot d'échange automatique, pour aller chercher le point de vue des citoyens en partant de leurs usages réels.

Ces initiatives partagent l'objectif de chercher à structurer le débat public, à l'« améliorer » et à le rendre plus « constructif » grâce à la médiation des outils numériques tout en se plaçant en intermédiaire entre les citoyens en colère et les institutions. Y parvenir permettrait à la communauté *civic tech* de contribuer à légitimer son action et son statut de nouveau corps intermédiaire de la démocratie et du débat public en France, tout en faisant connaître ses initiatives auprès du grand public et des décideurs. Le collectif Démocratie ouverte, qui ambitionne d'accompagner le développement de la communauté, s'est engagé dans une importante activité de plaidoyer sur ce point. Démocratie ouverte a ainsi invité les responsables politiques à traiter la crise des gilets jaunes comme un « symptôme » d'une crise démocratique plus large qui obligerait à réinventer de nouvelles institutions en faisant plus de place aux citoyens afin de sortir de la crise « par le haut⁴⁷ ». L'action de Démocratie ouverte incarne une lecture normative forte de ce que doit être la démocratie, le débat et l'implication citoyenne. L'association se positionne en tant qu'experte de « l'innovation démocratique » au sens large et considère que la démocratie fonctionnerait mieux si les institutions étaient plus « ouvertes » à la participation de citoyens actifs et en capacité d'apporter leurs expertises pour coproduire les décisions, dans une logique de collaboration avec les pouvoirs publics. Pour rendre cela possible, elle se fixe comme mission d'accompagner les projets citoyens (des associations, des entrepreneurs, d'autres collectifs, des citoyens individuels...) concourant à cet objectif général. En réponse au mouvement des gilets jaunes, et dans la perspective d'un débat public à venir, le collectif a mobilisé une coalition d'acteurs hétérogènes (acteurs de la démocratie participative, du numérique, personnels politiques,

44. Voir <https://les-gilets-jaunes.re>.

45. Voir <https://about.make.org/grande-consultation-nationale-queles-sont-vos-propositions>.

46. Voir <https://www.entendrelafrance.fr>.

47. A. LE COZ, « Gilets jaunes, le symptôme d'une démocratie à réinventer », *Démocratie ouverte*, 7 décembre 2018, <https://democratieouverte.org/blog/gilets-jaunes-la-democratie-a-reinventer>.

ONG, médias...) pour proposer une lettre ouverte au président de la République Emmanuel Macron, afin de l'inviter à « réussir le débat » et en lui proposant un « plan de sortie de crise » dans lequel les membres du collectif proposent d'organiser des assemblées citoyennes pour s'assurer que les citoyens demeurent au cœur de la démarche⁴⁸. Ce collectif va progressivement se structurer sous l'appellation de « gilets citoyens » et collaborer avec le gouvernement pour la mise en place de la convention citoyenne sur le climat⁴⁹.

L'attrait pour la transformation procédurale de la démocratie de ces différentes initiatives interroge sur le projet politique qui accompagne la mobilisation de la communauté *civic tech*. Là où les gilets jaunes revendiquent une prise de contrôle des institutions pour s'assurer de leur transformation radicale, comment considérer ces propositions de collaboration avec le gouvernement et les pouvoirs publics ? Dans un climat conflictuel, peut-on à la fois accompagner des acteurs en lutte qui affrontent les institutions chaque semaine et collaborer avec ces dernières ? La question n'est pas nouvelle et interroge au-delà des communautés du numérique. Les récentes controverses autour des restrictions des libertés publiques et sur la multiplication des violences policières ont remis au cœur du débat public la dimension violente des conflits sociaux et les moyens que peut déployer l'État pour assurer le maintien de l'ordre⁵⁰. Dans ce cadre, il semble difficile de véritablement considérer qu'une démocratie « s'améliore » lorsqu'elle se contente de faire participer les citoyens sans parvenir à corriger les inégalités sociales, ni à contribuer au renouvellement des mécanismes redistributifs. La participation citoyenne se déploie dans un « champ de forces⁵¹ » et renvoie nécessairement un message politique dont la réception doit être anticipée. Comme il a été montré par ailleurs, la participation ne peut être considérée comme une finalité démocratique, mais constitue plutôt un moyen d'agir démocratique au service d'une cause⁵².

Le Grand débat national comme espace de confrontation entre différents modèles de démocratie numérique ?

Face à la contestation, la tête de l'État décide de réagir en proposant l'organisation d'un « grand débat national » entre le 15 janvier et le 15 mars 2019 pour recueillir les doléances des Français. Il est annoncé dans le discours du président de la République Emmanuel Macron du 10 décembre 2018. Les contours du débat ont été posés dans une lettre adressée aux Français, dans laquelle il pose trente-quatre

48. Démocratie ouverte, « Lettre ouverte au président de la République – Réussir le Grand débat national : pour un nouveau souffle démocratique », 23 janvier 2019, <https://democratieouverte.org/blog/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique-reussir-le-grand-debat-national-pour-un-nouveau-souffle-democratique>.

49. R. BARROUX, « Le gouvernement met sur les rails la convention citoyenne sur la transition écologique », *Le Monde*, 4 juin 2019, https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/06/04/le-gouvernement-met-sur-les-rails-la-convention-citoyenne-sur-la-transition-ecologique_5471161_3244.html.

50. M. BOUTROS, « Permis de tuer », *La Vie des idées*, 14 janvier 2019, <http://www.laviedesidees.fr/Permis-de-tuer.html>.

51. F. CHATEAURAYNAUD, *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Paris, Petra, 2011.

52. P. COSSART et J. TALPIN, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare, Vulaines-sur-Seine*, Éditions du Croquant, 2015.

questions de cadrage⁵³. Quatre thèmes vont être choisis pour structurer les échanges : transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État. Dans un premier temps, le gouvernement saisit la présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP), Chantal Jouanno, pour accompagner l'organisation de ce Grand débat national⁵⁴. Dans la méthodologie prévue, deux entreprises de la *civic tech* sont sollicitées. D'un côté, Cap Collectif et sa plateforme de consultation en capacité de récolter un grand nombre de contributions, de l'autre, Bluenove, qui s'appuie sur une démarche d'intelligence collective empreinte des principes de la démocratie délibérative. Deux des plus gros acteurs de la communauté ont donc fait le choix de se positionner en tant que prestataires des pouvoirs publics.

Début janvier, Chantal Jouanno, mise en cause dans la presse pour son niveau de rémunération, se retire du pilotage du Grand débat national pour éviter de décrédibiliser l'institution qu'elle pilote⁵⁵, mais organise une riposte médiatique qui dévoile sa version des coulisses de l'organisation de l'événement⁵⁶. Elle accuse le gouvernement d'avoir cherché à tirer profit de la légitimité de la CNDP dans le champ de la démocratie participative sans accepter de se plier à ses contraintes méthodologiques (indépendance par rapport au politique, approche délibérative de la participation...). La « société civile » organisée dans le domaine de la démocratie participative s'inquiète de ce signal négatif envoyé à la participation citoyenne et plusieurs tribunes viennent défendre la CNDP, rappelant son importance dans le champ de la démocratie participative⁵⁷.

Le 17 janvier, le gouvernement annonce son nouveau dispositif : deux ministres au pilotage du débat (Sébastien Lecornu et Emmanuelle Wargon) et un collègue de cinq garants (Jean-Paul Bailly, Pascal Perrineau, Guy Canivet, Nadia Bellaoui et Isabelle Falque-Pierrotin⁵⁸) chargé de valider sa méthodologie. Un secrétariat général est mis en place pour assurer la logistique du débat. Concernant la place des technologies numériques dans le débat, Cap Collectif devient l'unique prestataire technique, alors que Bluenove se voit attribuer un marché relatif à l'analyse des contributions. Ce choix s'explique notamment par le fait que l'État possédait un droit de tirage pour la plateforme de Cap Collectif dans le cadre d'un marché-cadre lui permettant de déployer l'outil très rapidement. Le 22 janvier, la plateforme est

53. La lettre a été envoyée à tous les grands médias et est disponible en ligne : https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/01/13/document-la-lettre-d-emmanuel-macron-aux-francais_5408564_823448.html.

54. Voir <https://www.debatpublic.fr/grand-debat-national-1>.

55. J. BOUCHET-PETERSEN, « Gros salaire : Chantal Jouanno se retire du "pilotage" », *Liberation*, 8 janvier 2019, https://www.liberation.fr/france/2019/01/08/gros-salaire-chantal-jouanno-se-retire-du-pilotage_1701713.

56. L. MAUDUIT, « Grand débat : les secrets d'un hold-up », *Mediapart*, 26 janvier 2019, <https://www.mediapart.fr/journal/france/260119/grand-debat-les-secrets-d-un-hold-up?onglet=full>.

57. Voir la tribune de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC), « Les principes de la CNDP de Chantal Jouanno restent une ressource valable et une chance », *L'Obs*, 17 janvier 2019, <https://www.nouvelobs.com/politique/20190117.OBS8671/tribune-les-principes-de-la-cndp-de-chantal-jouanno-restent-une-ressource-valable-et-une-chance.html> ; et celle signée par un groupe d'universitaires, « CNDP : qui veut "se débarrasser d'une institution rétive à se faire instrumentaliser par le pouvoir" ? », *Le Monde*, 16 janvier 2019, https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/16/qui-veut-la-mort-de-la-cndp_5409679_3232.html?xtmc=loic_blondeaux&xtcr=8.

58. Jean-Paul Bailly est ancien président du Groupe La Poste, Pascal Perrineau professeur de science politique à Sciences Po Paris, Guy Canivet magistrat et ancien membre du Conseil constitutionnel, Nadia Bellaoui secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement et Isabelle Falque-Pierrotin conseillère d'État et ancienne présidente de la CNIL.

enfin opérationnelle, avant le lancement des réunions d'initiatives locales et la poursuite de la collecte des cahiers de doléances. Comme le reste du Grand débat, elle est articulée autour des quatre axes de réflexion choisis par le gouvernement. Son analyse rend compte de la forte volonté de contrôle du gouvernement sur le dispositif et du peu de prise des prestataires sur l'organisation et le cadrage – bien loin des principes revendiqués d'indépendance et de neutralité de la *civic tech*. L'information à la disposition des participants est ainsi fortement orientée vers les objectifs du gouvernement, comme le montre le cadrage des questions sur la fiscalité, qui met fortement l'accent sur la réduction de dépenses publiques⁵⁹ : « Afin de baisser les impôts et réduire la dette, quelles dépenses faut-il réduire en priorité ? Celles de l'État, des collectivités territoriales, ou les dépenses sociales ? » Ou encore : « Parmi les dépenses de l'État et des collectivités territoriales, dans quel domaine faut-il avant tout faire des économies ? Éducation, transports, défense, sécurité, logement, environnement ou autres ? » L'analyse du design de la plateforme, de la manière dont la participation est organisée, montre également un dispositif totalement calqué sur les attentes du gouvernement. Deux formes de participation sont disponibles pour l'internaute. La première est de répondre à un questionnaire fermé – des questions dites « rapides » –, où l'internaute choisit entre plusieurs possibilités, dans une logique de sondage en ligne. L'autre possibilité, a priori plus ouverte, consiste à « partager ses propositions » sur les principaux thèmes. Cependant, l'expression n'est pas véritablement libre et le participant doit – une fois de plus – répondre à des questions qui cadrent son expression. On peut noter que les participants n'ont aucune possibilité d'interaction entre eux, il n'est ainsi pas possible de discuter avec un autre participant ou de voter pour (ou contre) une proposition à laquelle on accorderait du crédit. Cela renforce le sentiment que ce qui est attendu demeure le dépôt par les citoyens de leurs contributions individuelles, dans une logique consultative, et que rien n'est prévu pour susciter de l'intelligence collective – et encore moins de la délibération. Il est donc impossible de débattre sur la plateforme du Grand débat national et de coconstruire des propositions.

À ce stade, le débat est déjà très critiqué pour son manque de transparence et d'indépendance politique (pilotage par des ministres, investissement direct du président de la République, cadrage du débat autour des quatre thèmes identifiés par le président...) ⁶⁰ et l'implication en tant que prestataire devient sensible. Que faire lorsque l'on revendique une activité militante sur la participation citoyenne en parallèle des activités marchandes ? Faut-il s'engager pour « améliorer » le processus de l'intérieur ou au contraire rester à l'extérieur et dénoncer ses faiblesses méthodologiques et politiques ? La question n'est évidemment pas nouvelle, elle ne fait que se poser à nouveau dans un contexte toujours actualisé. Cap Collectif a fait le choix de la prestation et a adapté son outil aux demandes de son commanditaire. Bluenove a accepté le cadre du débat pour se centrer sur l'analyse des données. La forte implication d'acteurs en vue de la communauté *civic tech* interroge sur le

59. Voir <https://granddebat.fr/project/fiscalite-et-depenses-publiques/questionnaire/repondez-aux-questions-cles-du-grand-debat-2>.

60. Voir la tribune de G. GOURGUES et A. MAZEAUD, « Grand débat national, les pièges de l'improvisation », *Le Monde*, 16 janvier 2019, https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/16/grand-debat-national-les-pieges-de-l-improvisation_5409654_3232.html et D. COURANT, « Petit bilan du Grand débat national », *AOC*, 9 avril 2019, <https://aoc.media/analyse/2019/04/09/petit-bilan-grand-debat-national>.

positionnement politique de la communauté, dans la mesure où les deux entreprises sont également engagées dans le collectif Démocratie ouverte qui annonce soutenir les gilets jaunes. L'un des dirigeants de Bluenove est par ailleurs l'un des coprésidents du collectif. Peut-on vraiment être à la fois du côté des contestataires et du pouvoir ? Faire « feu de tout bois », dans une logique pragmatique, peut-il être une ligne politique suffisamment lisible pour convaincre de la volonté des *civic tech* de faire avancer les questions démocratiques ? Rapidement, les gilets jaunes contestent la légitimité du débat et de sa plateforme. Un collectif monte une plateforme appelée « Le vrai débat » pour offrir une alternative aux citoyens. Une nouvelle fois, Cap Collectif a mis son outil à la disposition de tous gratuitement. Les deux débats sont donc équipés par le même prestataire. Le design et le cadrage sont, eux, radicalement différents. Sur « Le vrai débat », il n'y a plus seulement quatre thèmes, mais huit, et un espace « d'expression libre » où tous les sujets peuvent être abordés sans la contrainte d'un cadrage préalable. Le format d'écriture est également différent : il ne s'agit plus de répondre à des questions, mais de produire une contribution argumentée et justifiée. Chacune d'elles doit avoir un titre, être justifiée et spécifier les bénéfices théoriques de la proposition. Il est ensuite possible, pour l'auteur ou n'importe quel utilisateur, de rajouter des sources pour contextualiser la proposition. Les internautes ont la possibilité de discuter les contributions des autres participants, de voter pour les plus pertinentes, s'opposer ou même avoir un avis « mitigé », contribuant ainsi à un mécanisme agrégatif. Le résultat des votes est présenté sous forme de camembert, rendant très visible la volonté d'une majorité de citoyens. Ces fonctionnalités participatives étaient celles que Cap Collectif avait mises à la disposition de tous pour la consultation « République numérique » et qui n'ont pas été implémentées sur la plateforme du Grand débat. Le gouvernement a fait le choix de mobiliser une « boîte à idées » consultative, plus qu'une plateforme d'intelligence collective. La confrontation entre deux modèles très éloignés agit comme un révélateur des différents modèles de démocratie numérique et de leur dimension potentiellement agnostique.

Les impensés démocratiques des consultations massives

Le Grand débat national aura ainsi permis d'explicitier un certain nombre de critiques latentes sur l'organisation de ces consultations massives qui conduisent à constater le manque de maturité des *civic tech* pour les mener.

La première concerne la transparence et l'ouverture de ces consultations. Le prestataire choisi a systématiquement refusé de passer en *open source*, c'est-à-dire de rendre le code de son outil et de ses algorithmes de classement des contributions accessible et auditable par les communautés qui le souhaitent. Cette position est justifiée par l'entreprise en arguant qu'elle protège son modèle économique et que la revendication de transparence de la consultation dépasse la question de l'équipement technologique, pour plutôt résider dans la confiance accordée au tiers qui gère les relations avec le commanditaire. Des militants regroupés au sein du collectif Code for France ont largement attaqué Cap Collectif sur ce point. Leur principal argument est de dire que, face aux enjeux de ce type de consultation, il est impossible de faire réellement confiance à un dispositif dit « propriétaire », dans la mesure où les différents acteurs de la consultation ne peuvent avoir accès aux logiques qui président à l'organisation du débat et attester sa sincérité, contrairement à l'*open*

source. Jusqu'où peut-on se fier à la bonne foi du prestataire qui, par ailleurs, subit d'importantes pressions de la part de son commanditaire ? Dans cette même logique, le collectif Code for France a poussé à obtenir l'ouverture des données et leur mise à la disposition des citoyens vigilants au fur et à mesure de la consultation, afin de pouvoir produire des analyses alternatives et indépendantes qui doivent avoir accès à des données exhaustives et sincères sur le débat. Sans cette possibilité de regard extérieur, comment s'assurer que les thèmes identifiés soient représentatifs du corpus ? Comment identifier les effets de hiérarchisation ?

La deuxième critique est relative à la difficulté de structurer et de traiter des grandes masses de données. Les consultations massives ont le potentiel d'agréger un grand nombre de contributions, comme c'est le cas du Grand débat national, qui a permis de rassembler 1 364 000 réponses aux questions fermées et 569 020 propositions ouvertes. Plusieurs difficultés majeures ont été identifiées. Il est d'abord bien difficile d'assurer la qualité des interventions. Une enquête du journal *Le Monde* du 8 avril 2019 a ainsi montré que plus de 50 % des contributions étaient des doublons, potentiellement produits par des groupes organisés qui cherchaient à instrumentaliser la consultation, et que, sur l'ensemble des réponses libres, la moitié était des contributions de moins de dix mots faibles en informations⁶¹. Ensuite, le traitement de ces grandes masses de données pose un problème dans la mesure où les méthodes choisies relèvent globalement de l'analyse de contenu via des algorithmes de traitement sémantique automatisé et des technologies d'intelligence artificielle pour analyser le contexte. Peut-on confier à des algorithmes les clés du débat démocratique ? Peut-on accepter que des contributions citoyennes ne soient pas lues par des humains, mais traitées par une machine ? Il a en effet été choisi de partir d'une bibliothèque de termes (un référentiel), constituée à partir d'une analyse des *verbatim*, et de rapprocher les termes grâce à l'intelligence artificielle pour faire émerger des points de convergence⁶². Cette méthode a le mérite de l'efficacité et de la rapidité, mais renforce les « effets d'évidence » dans la mesure où la constitution du référentiel induit un biais non négligeable sur l'analyse du corpus. L'importance accordée aux mots-clés pour comprendre ces corpus massifs crée également un risque d'essentialisation des contributions, dans le sens où certains termes seront inévitablement chargés de représenter une réalité plus complexe. Peut-on vraiment réduire des récits sensibles, ancrés dans une réalité vécue, à un ensemble de mots-clés ? Des initiatives comme « La grande annotation », soutenue par Code for France et le collectif Data for Good⁶³, ont fait le pari inverse en proposant aux internautes de venir prendre le relais de l'intelligence collective en annotant « à la main » les contributions du Grand débat pour s'assurer qu'elles puissent être lues et comprises. Près de 350 000 contributions ont ainsi été traitées par plus de 3 200 internautes⁶⁴.

61. J. PARIENTÉ et M. FERRER, « Doublons de contributions, participants frénétiques... les limites du grand débat en ligne », *Le Monde*, 8 avril 2019, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/04/08/doublons-contributeurs-frenetiques-les-limites-du-grand-debat-en-ligne_5447578_4355770.html.

62. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale le 10 avril, les prestataires Opinion Way et Cogito ont pu expliciter leur méthode. La vidéo est disponible en ligne : http://videos.assemblee-nationale.fr/video.7434717_5c93b17cd4c3d.groupe-d-etude-democratie-participative-et-e-democratie-democratie-participative-et-e-democratie-21-mars-2019.

63. Voir <https://dataforgood.fr>.

64. Voir <https://grandeannotation.fr>.

La troisième critique porte sur la difficulté à donner un sens politique aux données produites et analysées. Le Grand débat national a produit une masse très importante de contributions. Leur analyse permettra évidemment de faire ressortir une série de grandes tendances, d'extraire quelques propositions dans une logique de sondage pour mieux comprendre ce qui a été dit par les participants. Cependant, il est globalement impossible de saisir *pourquoi* ces contributions ont été produites, de les interpréter politiquement. En effet, les organisateurs ont fait le choix de ne demander aucune donnée personnelle sur les participants pour mieux situer *d'où* parlent les citoyens – à l'exception du code postal. Depuis longtemps, pourtant, les études sur la participation ont montré l'importance de l'ancrage de la participation citoyenne dans son milieu⁶⁵. Un argument n'aura pas le même poids en fonction de qui l'énonce, du contexte et des intérêts défendus par celui qui s'exprime. Si l'on prend l'exemple classique d'un grand projet d'aménagement, un riverain qui conteste un projet n'ancre pas son point de vue dans la même rationalité, dans la même réalité sociale qu'un citoyen éloigné des conséquences directes du projet et qui aura, par là même, plus tendance à monter en généralité⁶⁶. Ici, la représentativité des contributions ne peut être mesurée et il est globalement impossible de savoir qui est véritablement venu contribuer en ligne⁶⁷. Ce détachement entre *qui s'exprime* et *ce qu'il dit* est hautement problématique sur le plan politique. Il ouvre la possibilité d'une forte instrumentalisation de la consultation par les groupes d'intérêts préalablement constitués, les lobbies de tous ordres, qui viendront mettre en visibilité leurs arguments dans l'espace public ouvert par la plateforme sans pouvoir être démasqués. Ces biais importants rendent très difficile l'interprétation politique des résultats d'une consultation qui n'est ni un vote ni un sondage et donne à voir l'avis d'un panel non identifié de Français, sans représentativité, limitant – de fait – la portée politique des contributions. La difficulté à tirer un produit exploitable politiquement accentue le risque de décrédibiliser la démocratie participative en l'installant définitivement comme un auxiliaire du pouvoir, ayant comme principal objectif de permettre à celui qui l'initie un coup politique et de disqualifier les voix les plus critiques. Ces trois écueils majeurs renforcent les soupçons d'instrumentalisation de la concertation de la part du gouvernement, qui dispose d'une immense base de données sur l'avis des Français sur une série de thèmes qu'il peut ensuite utiliser à sa guise.

Quelles leçons en tirer ?

La crise des gilets jaunes est une nouvelle occasion de questionner la légitimité du fonctionnement de notre démocratie représentative et sa capacité à prendre en compte les attentes des citoyens dans leur diversité. Avec ce mouvement, une partie des Français qui s'estimaient « invisibles » a fait irruption dans l'espace public pour se faire entendre. Le Grand débat national est une tentative, au moins partielle, de leur répondre et d'ouvrir un canal de communication entre gouvernants et

65. F. CHATEAURAYNAUD, *Argumenter dans un champ de forces...*, *op. cit.*

66. C. MABI, « Comment se construit (ou non) le “concernement” des publics de la démocratie technique ?... », art. cité.

67. Comme le rappelle l'Observatoire du Grand débat national, les organisateurs ont refusé qu'un questionnaire (pourtant préparé par un groupe de chercheurs) soit publié sur la plateforme afin de mieux connaître les participants. Voir le communiqué : <https://observdebats.hypotheses.org/413>.

gouvernés, où les citoyens ont l'opportunité de témoigner de leurs malaises et de faire remonter des propositions pour améliorer le fonctionnement de nos démocraties. Malgré des défauts structurels (calendrier trop contraint, périmètre trop large qui rend difficile la synthèse, manque d'indépendance par rapport aux politiques), il s'agit néanmoins d'une expérience inédite de démocratie participative qui a réuni 500 000 Français (sans compter les espaces de débats alternatifs). Il a constitué un laboratoire d'expérimentation à grande échelle des méthodes participatives et d'analyse de données, et a été un moment important d'acculturation de la société au thème de la participation. En le couvrant, des médias grand public ont fait œuvre de pédagogie sur des thèmes cruciaux, comme la représentativité des contributions, la force du design des procédures, etc. Cependant, les premières observations montrent un bilan en demi-teinte, avec d'importantes faiblesses méthodologiques, notamment pour la partie numérique, qui ont conduit à la récolte de données dont la qualité est discutée et le manque de représentativité constaté⁶⁸. Un corpus très important a été récolté (deux millions de contributions sur la plateforme), mais les mécanismes d'interprétation et de construction du sens sont fortement biaisés et ne permettent pas de fournir aux décideurs un avis citoyen coélaboré, qui serait le fruit d'une démarche d'intelligence collective. Plus globalement, le pouvoir délégué aux citoyens est resté limité et la démarche politiquement contrôlée. Le président de la République a d'ailleurs réaffirmé en conférence de presse, à l'issue du Grand débat, que ce dernier marquait davantage un changement de méthode de gouvernement qu'un changement de cap⁶⁹. On peut également noter que la restitution gouvernementale organisée le 8 avril 2019 au Grand Palais ne s'est appuyée que sur un peu plus de la moitié des contributions, le reste n'ayant pu être traité à temps, ce qui a renforcé le sentiment que le pouvoir politique a moins mis l'accent sur le fond du débat que sur la posture associée à l'exercice⁷⁰.

Ces constats critiques permettent de tirer quatre enseignements relatifs au déploiement de ce type de dispositif.

D'abord, la multiplication des consultations massives est problématique et peut tourner au *civic washing* (l'instrumentalisation de la participation), à partir du moment où l'acteur politique considère que ce dispositif très imparfait correspond à la modalité participative qui permet de consulter les citoyens et de les associer au fonctionnement de la vie démocratique. Il est impératif d'accompagner les expérimentations de terrain d'une réflexion sur la gouvernance des consultations (à quel moment les déployer, dans quelles conditions matérielles et politiques et pour quels objectifs) afin de mieux identifier ce qu'elles peuvent concrètement apporter aux processus démocratiques. Si la dimension « boîte à idées » semble prometteuse, le foisonnement de contributions qu'elle induit ne permet pas de transformer les idées en une parole citoyenne légitime et porteuse d'intelligence collective.

Le deuxième enseignement majeur est qu'en parallèle du débat officiel, les technologies numériques ont favorisé la multiplication d'espaces de débat alternatifs, plébiscités par les citoyens. Grâce aux technologies de communication numérique

68. Voir la note d'analyse produite par J.-M. FOURNIAU pour l'Observatoire du Grand débat : <https://observdebats.hypotheses.org>.

69. Voir <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/04/25/conference-de-presse-grand-debat-national>.

70. N. CORI, « Grand débat : une contribution sur deux a été zappée », *Les Jours*, 10 avril 2019, <https://lesjours.fr/obsessions/gilets-jaunes/ep37-grand-debat-arnaque>.

et aux « lignes de fuite » qu'elles offrent, la démocratie peut échapper au cadre dans lequel les acteurs institutionnels cherchent à la contraindre⁷¹. Les observations menées montrent que ces alternatives incarnent des projets politiques différents, voire opposés, contribuant ainsi au pluralisme de l'expression citoyenne. Ce constat s'applique également à l'exercice de la synthèse. Proposer les contributions du débat, dès le début, sous un format *open data* permet à une plus grande diversité d'acteurs de se prêter à l'exercice⁷². Le collectif Code for France a notamment mené un important travail de plaidoyer en ce sens⁷³. Cette demande de la société civile pour plus d'ouverture et de pluralisme a trouvé un écho – relatif – du côté de l'Assemblée nationale, où un hackathon⁷⁴ a été organisé en mars 2019 pour stimuler les usages autour des données du débat. L'événement a servi de moment de communication pour mettre en valeur des initiatives citoyennes, à l'instar de la « grande annotation ». D'autres initiatives associatives, comme « la nuit du code citoyen » le 17 mars 2019, organisée par les Bricodeurs, ont contribué à amorcer de nouvelles formes d'utilisations citoyennes des données. Cependant, si l'émulation autour des données est évidemment nécessaire, elle ne doit pas se faire au détriment d'une réflexion plus large sur le rôle politique des débats : peut-on se contenter d'analyser le produit des débats sans porter un regard critique sur le principe même de la concertation ?

Le troisième enseignement est relatif au rôle des prestataires dans la partie numérique du Grand débat. Visiblement, les prestataires n'ont pas été en capacité de convaincre le gouvernement d'utiliser des principes méthodologiques suffisamment robustes pour assurer la légitimité du débat. La difficulté de la tâche était réelle, les objectifs du débat eux-mêmes s'étant affinés au fur et à mesure de son déroulé. Inscrits dans la communauté *civic tech*, porteuse d'un projet militant sur la transformation du fonctionnement de la démocratie par le numérique, les prestataires n'ont pas réussi à diffuser leur culture de l'ouverture jusque dans les plus hautes instances du pouvoir. Évidemment, il ne s'agit pas de juger a posteriori leur choix de répondre à une commande publique et de tenter de contribuer positivement au projet du Grand débat, mais de s'interroger sur les limites de ce genre de posture. Le statut de prestataire est inconfortable et oblige à des concessions qui peuvent éloigner l'action de l'idéal militant. Ainsi, jusqu'où peut-on accepter de mobiliser un outil existant en l'éloignant de l'idéal d'une participation inclusive et délibérative comme l'a fait Cap Collectif ? Plus généralement, peut-on accepter que de l'argent public soit investi pour rendre une plateforme *moins performante* que lors de précédents déploiements ? Les travaux d'Iris Marion Young ou d'Archon Fung sur la tension entre l'engagement militant radical pour lutter contre les inégalités et les formes de participation plus délibératives peuvent ici être éclairants⁷⁵. Ils montrent que pour

71. L. MONNOYER-SMITH, *Communication et délibération. Enjeux technologiques et mutations citoyennes*, Paris, Hermès Lavoisier, 2010.

72. Le collectif Code for France a rassemblé les initiatives de réutilisations : <https://pad.codefor.fr/JOMHJbKvTr6Manzmo6wAzw#>.

73. Voir la tribune de Code for France, « Ouvrons le Grand Débat » : <https://codefor.fr/processes/opendebat>.

74. Un hackathon est un événement durant lequel des groupes de développeurs informatiques se réunissent pendant une période donnée afin de travailler sur des projets de programmation informatique en collaboration avec des acteurs de la société civile et des représentants des institutions.

75. I. M. YOUNG, « La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme », *Raisons politiques*, n° 42, 2011, p. 131-158 ; A. FUNG, « Délibérer avant la révolution. Vers une éthique de la démocratie délibérative dans un monde injuste », *Participations*, n° 1, 2011, p. 311-334.

peser dans les relations de pouvoir, la participation dialogique et délibérative doit être associée à des modes d'action plus radicaux et contestataires. Ainsi, l'engagement au service du pouvoir ne peut contribuer à un projet de transformation sociale qu'à condition de pouvoir compter sur des acteurs indépendants capables de faire pression sur les acteurs institutionnels si les engagements pris ne sont pas tenus. Or, on peut constater que la communauté *civic tech* peine à assumer complètement ce rôle de corps intermédiaire auquel elle aspire.

De fait, le dernier enseignement que l'on peut tirer de l'analyse menée est que la communauté reste globalement fragile et n'est pas suffisamment mûre pour avoir un rôle structurant dans le débat démocratique. À l'occasion du débat, plusieurs tensions internes ont ainsi été révélées au grand jour. Le flou des postures (Cap Collectif et Bluenove sont à la fois membres actifs du collectif militant Démocratie ouverte et prestataires) est apparu très clairement. Le positionnement politique du collectif, très visible dans les médias, a été affaibli par ces incohérences, et plusieurs acteurs de la communauté ont nourri un discours critique sur ce point : Quitterie de Villepin – active au sein du collectif #MaVoix – a ainsi dénoncé un risque de « privatisation de la démocratie » du fait de l'influence prépondérante de ces deux acteurs au sein de Démocratie ouverte⁷⁶. Le collectif Code for France a également critiqué l'ambiguïté du message envoyé par Démocratie ouverte et son absence de positionnement en faveur d'une démocratie numérique orientée vers la production et la mobilisation de biens communs numériques, ancrée dans la culture de l'*open source* –, mais sans véritablement parvenir à faire exister une offre alternative suffisamment robuste pour faire basculer la communauté *civic tech* vers un modèle ouvert et collaboratif.

La montée en puissance de la démocratie numérique se révèle pleine d'ambiguïtés. Si les technologies numériques accélèrent les dynamiques de mobilisation, elles ne peuvent à elles seules assumer la responsabilité des tensions sociales et politiques que nous connaissons, sous peine de tomber dans une forme de réductionnisme – voire de déterminisme technique – qui tendrait à considérer ces mouvements comme portés et rendus possibles par les technologies numériques. En France, le mouvement des gilets jaunes puis le Grand débat national ont constitué des moments importants pour interroger l'appropriation démocratique des TICN. La colère sociale exprimée à travers le pays a trouvé un écho sur les RSN, qui ont contribué en retour à amplifier la dynamique populaire, sans en être à l'origine – confirmant l'émergence d'un nouveau régime de l'opinion publique fondé sur la force du nombre et la popularité, mais sans véritable critère de représentativité. Dans ce nouvel espace public, les conversations sont souvent agressives et radicales, avec un message simplifié, voire essentialisé, donc susceptible de circuler rapidement au sein des communautés cognitives, qui se construisent progressivement une grille de lecture partagée du monde.

La culture du débat public qui en découle interroge le fonctionnement de nos démocraties. Comment gérer ce poids toujours plus important pris par une opinion publique dont on peine à définir les contours ? Dans quelle mesure cette

76. Q. DE VILLEPIN, « Alerte / en marche vers la privatisation de la démocratie ? », *Mediapart*, 30 janvier 2019, <https://blogs.mediapart.fr/quitterie-de-villepin/blog/300119/alerte-en-marche-vers-la-privatisation-de-la-democratie>.

« démocratie Internet » et ses colères peuvent-elles cohabiter avec des formes de démocratie participative où les institutions cherchent à interagir avec les citoyens de manière ouverte ? De fait, le développement d'une démocratie plus dialogique, qui mobilise l'intelligence collective des citoyens pour explorer des controverses et améliorer le fonctionnement de l'action publique demande l'invention de nouveaux mécanismes consultatifs qui prennent en compte ce contexte sociotechnique et ses conséquences politiques.

Le développement de la *civic tech* montre que les premières expérimentations en ce sens restent fragiles. Mis en tension entre les exigences du gouvernement, qui a cherché à garder la main sur la consultation, et le bouillonnement critique de la culture numérique, l'écosystème de la *civic tech* n'a pour le moment pas réussi à s'imposer comme un intermédiaire capable d'organiser le dialogue entre les institutions et la société civile sans se faire instrumentaliser. Cependant, cette mise à l'épreuve a permis de mieux rendre visibles la diversité des positionnements et les controverses qui traversent la communauté. Approfondir ce travail de cartographie des initiatives, identifier ses forces et ses faiblesses dans le déploiement d'une démocratie enrichie par le numérique constitue les bases d'un programme réflexif pour la communauté *civic tech* et un horizon de réflexion pour les chercheurs académiques qui l'accompagnent.